



Avec ses 900 700 familles adhérentes, l'Apel (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves. C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique. Pour en savoir plus: <http://www.apel.fr>

L'APEL à Sainte-Geneviève regroupe tous les parents d'élèves qui le souhaitent. Elle participe, en tant que partenaire à part entière de l'école, aux conseils de classes, au conseil pastoral, au conseil d'établissement, à la commission restauration ...

Dans chaque classe les parents sont représentés par **deux parents correspondants**, désignés ou élus pour la durée de l'année scolaire. Ils participent au conseil de classe, et assurent un rôle de liaison, d'écoute et de soutien. Avec objectivité, disponibilité et discrétion, ils veillent à la qualité des relations au sein de la communauté éducative. Ils transmettent, aux réunions trimestrielles de l'A.P.E.L., les attentes des parents et participent aux différentes manifestations. **Ce rôle n'apporte aucun privilège au sein de l'établissement mais la satisfaction de participer à la vie de l'école.**

L'association des parents d'élèves est administrée bénévolement par un conseil d'administration composé de 27 membres maximum élus par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le conseil d'administration est constitué pour une durée de 3 ans, renouvelable par tiers lors de l'Assemblée Générale de la rentrée.

Le conseil assure, en toutes circonstances, la gestion courante de l'association qu'il représente. Il élit un bureau dont il contrôle la gestion. Il se réunit toutes les fois que cela est nécessaire, au moins une fois par trimestre.

Tous les projets et actions réalisées par l'APEL sont possibles grâce aux cotisations des adhérents. Vous pouvez, si vous le souhaitez, adhérer à l'A.P.E.L par le simple paiement d'une cotisation annuelle par famille. La cotisation pour l'année 2017-2018 s'élève à 31€ et sera prélevée sur votre première facture par l'OGEC (organisme de gestion de l'établissement Sainte Geneviève)

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous pouvez adresser votre candidature :

- Soit à l'aide du coupon réponse au nom de l'A.P.E.L au secrétariat de l'établissement.
 - Soit par mail à l'adresse suivante : apel@esg95.net
- Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions par mail à l'adresse suivante : apel@esg95.net. Nous serons également présents le jour de la rentrée pour échanger avec vous sur l'année scolaire qui débute.

Date limite de réception des candidatures
VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017



COUPON-REPONSE DE CANDIDATURE

Madame ou Monsieur

Parents de

en classe de

e-mail

téléphone

Souhaite se présenter (cocher la case qui vous correspond) :

- à l'élection des parents correspondants en classe de _____
(par ordre de préférence)
- à l'élection des membres du conseil d'Administration